

GROUPES DE NIVEAU STOPPEZ TOUT !

Cette mesure phare du « Choc des savoirs » est toujours fermement contestée par les personnels et les parents d'élèves qui déplorent son idéologie, son inefficacité et son inapplicabilité. Mme Genetet, qui ne souffre pas d'un excès de légitimité politique, s'est d'abord contentée de se mettre prudemment dans les pas d'Attal et Belloubet. Mais avec l'annonce d'un budget à la tronçonneuse, la voilà maintenant qui parle de ne pas étendre ce non-sens aux 4^{ème}-3^{ème}. Ça tombe bien, les remontées de terrain, sans surprise, laissent apparaître la brutalité de ce dispositif de tri scolaire et social. Même si les équipes ont souvent pu l'adoucir en maintenant une forme d'hétérogénéité, cela a engendré des contorsions pédagogiques qui rigidifient les pratiques, demandent aux enseignant-es de français et mathématiques une surcharge de travail non prise en compte et dégradent les emplois du temps de l'ensemble des personnels.

Madame la ministre, il est temps de stopper cette mascarade. Abrogez les textes de mars 2024 !

AUTO-ÉVALUATION, AUTO-FLAGELLATION ?

Le contrôle qualité ... qui fait quoi, où, quand, comment ? Voilà une idée émanant des sphères productivistes des toujours bien-pensants gestionnaires et autres secrétaires généraux pour copier l'entreprise.

Il va falloir répondre aux questions : que faites-vous bien mais surtout, que faites-vous mal ? L'institution va chercher où les personnels « dysfonctionnent », va analyser les chiffres des évaluations, du DNB, d'Affelnet... On nous « invite » à des réunions, sur le temps libre, le soir... On rajoute encore une couche à notre activité déjà bien remplie.

Mais en fait c'est quoi l'auto-évaluation d'un établissement ? C'est entre autres « le projet d'établissement » : rédigé d'habitude par le-la principal-e et présenté en plénière, en début d'année.

Institutionnaliser cette auto-évaluation c'est nous rendre responsables des échecs qui, nous le savons, ne sont imputables qu'au manque de moyens, aux suppressions systématiques de postes et aux rognages permanents des heures d'enseignement.

La CGT Éduc'action exige l'abandon des évaluations d'établissements, la fin des pressions hiérarchiques et des menaces de sanctions visant les équipes et les personnels s'y opposant ou refusant d'entrer dans un tel dispositif.

L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ : HALTE AUX PRESSIONS RÉACTIONNAIRES

« L'EVARS est avant tout une Éducation à l'égalité qui déconstruit les stéréotypes et les normes sociales inégalitaires entre les individus. » Cette phrase est tirée du dernier rapport du Conseil Économique Social et Environnemental qui préconise de rendre effectif le droit à l'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle. L'EVARS aide aussi à déconstruire les schémas toxiques, à lutter contre les violences sexistes et sexuelles et à prendre conscience de son corps et de son intimité. Se référant au Code pénal et au Code civil, des associations réactionnaires de parents mènent de violentes campagnes de désinformation. Elles mettent la pression aux équipes pédagogiques et menacent les personnels qui se sentent démunis et isolés.

La CGT Éduc'action demande le soutien de l'institution. Elle exige le respect des horaires d'EVARS et l'application réelle de la loi, à savoir 3 séances par an pendant toute la scolarité, par des pédagogies adaptées à l'âge des élèves, et la formation des personnels à ces pédagogies.